



**Commune d'Auneuil
(Oise)**

**Marché de services
selon la procédure adaptée en application des articles 26 à 28
du Code des Marchés publics**

ORGANISATION DU REPAS DES SENIORS

Cahier des clauses techniques particulières

**Date limite de réception des offres :
Vendredi 10 février 2012 à 12 h 00**

Sommaire

- Article 1 : Objet de la consultation
- Article 2 : Prestation
- Article 3 : Service à table
- Article 4 : Repas
- Article 5 : Nombre de repas
- Article 6 : Menu
- Article 7 : Modalités de facturation et de paiement
- Article 8 : Remise du dossier de consultation
- Article 9 : Date limite de remise des offres
- Article 10 : Présentation des offres
- Article 11 : Envoi des plis
- Article 12 : Jugement des offres
- Article 13 : Renseignements complémentaires
- Article 14 : Présentation du candidat

Article 1 : Objet de la consultation :

Le présent marché a pour objet l'organisation du banquet pour le repas des seniors. Ce marché comprend la restauration.

Le marché sera passé selon la procédure adaptée prévue à l'article 28 du Code des marchés publics.

Article 2 : Prestation :

Le titulaire du marché devra réaliser le banquet pour le repas des seniors qui aura lieu le dimanche 15 avril 2012 à 12 h 00 à la salle socioculturelle située Rue des Aulnes à Auneuil.

Article 3 : Service à table :

Le service sera composé d'environ 20 tables d'une capacité de 8 personnes. Les tables et les chaises seront mises à disposition et installées par la Commune. En revanche, elles seront dressées par l'attributaire du marché qui fournira le matériel suivant :

- ❖ Serviettes en tissus,
- ❖ Nappes en tissus,
- ❖ Vaisselles,
- ❖ Verreries,
- ❖ Couverts en inox,
- ❖ Matériels divers (centres de tables, salières...).

Le traiteur aura à sa charge le service qui sera assuré par du personnel compétent. L'équipe de personnel affectée à cette réception devra être en quantité suffisante pour le type de prestation demandée.

Article 4 : Repas :

Le prestataire du présent marché devra servir un repas de type gastronomique (gastronomie française).

Le repas comportera obligatoirement :

- ❖ Apéritifs,
- ❖ Amuses bouches,

- ❖ Entrée,
- ❖ Trou normand,
- ❖ Plat,

- ❖ Fromage,
- ❖ Salade,
- ❖ Dessert,

- ❖ Pain d'accompagnement,

- ❖ Vin blanc et rouge,
- ❖ Option n°1 : une coupe de crémant
- ❖ Option n°2 : une coupe de champagne,
- ❖ Eau,
- ❖ Café.

Les vins devront être choisis pour permettre un mariage parfait avec les mets présentés.

Article 5 : Nombre de repas :

L'entreprise devra préparer un banquet pour 150 personnes environ. Les quantités sont données à titre estimatif. Elles peuvent sensiblement diminuer ou augmenter à la date de la commande. La commande finale aura lieu dans la semaine numéro 15.

Article 6 : Menu :

Dans son offre, l'entreprise sera dans l'obligation de présenter le menu du repas qui sera proposé.

Article 7 : Modalités de facturation et de paiement :

La facture, datée et établie en 3 exemplaires, est adressée à la Mairie d'Auneuil – 150, rue de la Place – 60390 AUNEUIL.

Le maître de l'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte ouvert :

- au nom de :
- domiciliation :
- agence :
- code banque :
- n° du compte :

IMPORTANT : joindre un relevé d'identité bancaire RIB ou postal RIP

Les factures afférentes au paiement seront établies en un original et 2 copies portant, outre les mentions légales, les indications suivantes :

- le nom et adresse du créancier ;
- le numéro du compte bancaire ou postal tel qu'il est précisé sur l'acte d'engagement ;
- le numéro du marché et du bon de commande ;
- la description du service ;
- le montant hors taxe du service ;
- le taux et le montant de la TVA ;
- le montant total des prestations ;
- la date de facturation ;

Article 8 : Remise du dossier de consultation :

Le dossier de consultation peut-être adressé par voie postale sur simple demande écrite du candidat à :

Mairie d'Auneuil
150, rue de la Place – BP 05
60390 AUNEUIL
Fax : 03.44.47.70.71
mairie.auneuil60@wanadoo.fr

ou téléchargeables à l'adresse suivante : www.marches-securises.fr/adico

Article 9 : Date limite de remise des offres :

Le vendredi 10 février 2012 à 12h00.

Article 10 : Présentation des offres

Les offres seront entièrement rédigées en langue française.

Les entreprises auront à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes :

- Le présent cahier des charges daté et signé,
- Présentation des références de l'entreprise,
- Attestation d'assurance en cours de validité garantissant la commune d'Auneuil de tous dommages éventuels,

Le dossier à remettre par les candidats comprendra impérativement les pièces suivantes :

D'une part :

- La déclaration du candidat (formulaire DC2),
- Les attestations prévues aux des articles 45 et 46 du Code des Marchés Publics (certificats sociaux et fiscaux),
- La lettre de candidature (DC1),
- Attestation d'assurance en cours de validité.

D'autre part :

L'offre comprenant :

- **l'acte d'engagement CCAP** datés et signés par le représentant qualifié de l'entreprise.
- **le C.C.T.P,**
- Références de l'entreprise.

Dans l'offre, il y aura un tableau récapitulatif chiffré détaillé précisant le menu proposé, le montant H.T, le montant T.TC, les éventuelles remises.

Les prix établis par l'opérateur économique intégreront l'ensemble des frais liés à l'exécution de sa mission.

Article 11 : Envoi des plis :

Les plis contenant les offres seront transmis ou déposés sous enveloppe cachetée portant la mention:

**« Organisation du repas des seniors
« NE PAS OUVRIR AVANT LA SEANCE »**

A l'adresse suivante :

Mairie d'Auneuil
150, rue de la Place – BP 05
60390 AUNEUIL

Article 12 : Jugement des offres :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés énoncés ci-dessous (par ordre de priorité décroissante) :

- ❖ Prix des prestations : 50%,
- ❖ Qualité de l'offre : 50%.

En outre, la commune se réserve le droit de demander à chaque candidat toute précision technique et financière nécessaire à la compréhension de son offre, ceci dans le but d'approfondir les données des offres communiquées.

Article 13 : Renseignements complémentaires :

Les candidats peuvent s'adresser pour toutes informations complémentaires auprès de Mademoiselle Ophélie LOBBE par téléphone au 03.44.47.70.23 ou par mail : mairie.auneuil60@wanadoo.fr.

Article 14 : Présentation du candidat :

PARTIE RESERVEE AU CANDIDAT

Contractant : Je soussigné	
Agissant au nom, et pour le compte de :	Au capital de :
Adresse du siège social	
Code postal	Ville
N° S.I.R.E.T.	
Adresse	
Code postal	Ville
N° téléphone	N° fax
Adresse courriel	
N° inscription RCS ou RM	
Code N.A.F.	

Fait à

Le

« Lu et Approuvé »

Signature.